

CAP

MENUISIER FABRICANT

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée du bâtiment de Sillac – 16000 ANGOULEME
Tel : 05.45.91.37.77.
Contact : Armel DUCOM

LE MÉTIER

Le menuisier fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement façonne et restaure, à l'unité ou en série, les portes, les fenêtres, les volets, les placards, les dressings, les parquets, les escaliers avec des matériaux tels que le bois, l'aluminium ou le PVC.

Il assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Préparer et assurer la fabrication d'ouvrages en bois et matériaux associés.
- Conditionner, stocker et préparer les ouvrages en vue de la mise en oeuvre sur chantier.
- Rigueur, précision et maîtrise des bases de la géométrie.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Menuisier
- Fabricant d'ouvrage bois
- Opérateur sur machine bois

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 1 à 2 semaines par mois en centre de formation (total de 13 semaines), le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac Pro Technicien de fabrication Bois et Matériaux Associés (TFBMA)
- Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur (TMA)
- BP Menuisier

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 6221€	à 100% par les OPCO	à partir de 5000€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

